



AU CŒUR DE RIQUEWIHR

JUILLET 2026

NOUVEAUTÉ

PERMANENCE DES ELUS

Le maire et les adjoints tiennent dorénavant des permanences afin d'échanger avec les habitants, répondre à vos questions et recueillir vos remarques sur les projets et la vie de la commune.

Ils sont à votre disposition tous les samedis matin en mairie de Riquewihr de 9h00 à 11h00.

Ces permanences sont ouvertes à tous avec ou sans rendez-vous. Il est à noter qu'aucune tâche administrative ne pourra être réalisée à cette occasion.

NOUVEAUTÉ

UNE PAUSE FRAÎCHEUR À LA MAIRIE !

Les habitants qui franchissent les portes de l'accueil de la mairie l'ont peut-être déjà remarquée : une fontaine à eau a été installée dans notre hall.

Accessible à tous pendant les horaires d'ouverture, elle permet de se rafraîchir et de remplir sa gourde ou sa bouteille en toute simplicité. Un service pratique, particulièrement apprécié lors des journées les plus chaudes.

Au-delà du confort qu'elle apporte aux usagers et aux salariés de la ville, cette installation s'inscrit également dans une démarche de réduction des déchets plastiques et de promotion des gestes du quotidien en faveur de l'environnement.

Une première étape qui contribue à rendre l'accueil en mairie plus agréable et convivial, ce qui est bien notre objectif !



Chères Riquewihriennes, chers Riquewihriens,

Ce premier «Au cœur de Riquewihr» est l'occasion de vous remercier chaleureusement pour votre participation aux élections du 15 mars dernier. Avec **74 % de votants**, vous avez démontré votre attachement à la démocratie locale et à l'avenir de notre belle ville.

Depuis l'installation du Conseil municipal le 21 mars, nous sommes pleinement à votre service et travaillons à la mise en œuvre du programme que nous vous avons présenté. Ces premières semaines ont été riches en échanges et en travail, avec de nombreuses réunions à la Communauté de Communes et au syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), et dans les différentes instances partenaires.

À Riquewihr, trois réunions du Conseil municipal, quatre réunions de commissions (communication, culture et travaux) ainsi qu'une rencontre avec les loueurs de meublés de tourisme ont déjà permis d'engager concrètement plusieurs dossiers.

Je tiens à remercier tout particulièrement mes quatre adjoints, immédiatement opérationnels et très investis. Je souhaite également saluer l'engagement de l'ensemble des conseillers municipaux qui participent activement aux travaux des commissions et aux différents dossiers en cours. Leur implication, leur disponibilité et leur volonté d'agir pour notre ville contribuent pleinement à la dynamique de cette nouvelle équipe municipale.

Parmi les décisions importantes déjà prises figure la résiliation du marché conclu avec Demathieu et Bard pour la réalisation d'un parking souterrain. Aujourd'hui, les voyants sont au vert pour avancer vers une solution de **parking de surface paysagé et évolutif**, avec le soutien de la Préfecture et de l'Architecte des Bâtiments de France.

Je souhaite également saluer le succès de la Journée citoyenne. Grâce à l'engagement des bénévoles, aux dons de commerçants et à la participation volontaire de nos agents communaux, cette belle journée a, une nouvelle fois, illustré l'esprit de solidarité qui anime notre ville.

Le mois de juillet sera également marqué par plusieurs rendez-vous importants, notamment la rencontre du 24 juillet à Weil der Stadt avec son maire, Christian Wagner, dans le cadre de notre jumelage, ainsi que la visite du RMT à Meyenheim.

Nous savons que beaucoup reste à faire, mais vos encouragements et vos témoignages de confiance nous touchent sincèrement et renforcent notre détermination à agir pour Riquewihr.

Je vous donne enfin rendez-vous cet été lors des **Journées estivales**, qui vous proposeront quelques nouveautés, ainsi que chaque mardi soir à notre traditionnel **Marché des producteurs**, toujours apprécié pour sa convivialité et la mise en valeur de nos producteurs locaux.

Au plaisir de vous retrouver prochainement et en vous souhaitant à toutes et à tous un très bel été.



Votre Maire
Denis Bauer

NOUVEAUTÉ

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE !

La municipalité souhaite développer la vie de la bibliothèque en constituant un **groupe de bénévoles** prêts à s'investir dans des actions variées.

Vous connaissez une personne intéressée, ou vous-même souhaitez vous engager ? Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Aucun profil particulier n'est requis : il suffit d'être disponible, curieux et d'avoir envie de participer à la vie locale.

Les missions sont diverses :

- portage de livres à domicile pour les personnes âgées,
- animations à destination des enfants,
- aide au rangement et à l'aménagement des espaces,
- ou toute autre initiative qui pourrait enrichir les activités de la bibliothèque.

Chaque idée est la bienvenue !

Notre bibliothécaire se tient à votre disposition pour échanger avec vous, vous informer et vous accompagner dans votre démarche.

✉ bibliotheque.riquewihr@orange.fr

☎ 03 89 49 00 07

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16h – 18h Mercredi : 9h15 – 12h Vendredi : 16h – 18h30

Attention : la bibliothèque sera fermée du 14 juillet au 14 août inclus.



CENTRE HISTORIQUE : UNE GESTION DES ACCES ADAPTEE POUR D'AVANTAGE DE SECURITE

Un dispositif destiné à sécuriser les déplacements et à préserver la qualité de vie dans le cœur historique de Riquewihr

Dans le cadre de la gestion des accès au centre historique et de l'amélioration de la sécurité des usagers, les bornes escamotables installées rue de la Première Armée, permettent de contrôler l'accès des véhicules lorsque les conditions de circulation le nécessitent. Conformément à l'arrêté municipal n° 181/2025 du 12 juillet 2025, l'accès à la zone intra-muros est alors réservé aux véhicules autorisés selon les modalités définies par le Conseil Municipal.

Les bornes peuvent être activées par les agents de la commune afin de réguler la circulation dans le centre historique, notamment lors des périodes de forte fréquentation touristique, les week-ends, pendant les vacances scolaires, les jours fériés ou à l'occasion d'événements et manifestations. Elles peuvent également être utilisées lorsque les circonstances l'exigent pour des raisons de sécurité ou d'intervention.

Les cyclistes sont également tenus de mettre pied à terre avant de pénétrer dans la zone concernée lorsque les bornes sont relevées.

Cette organisation vise à préserver la qualité de vie des riverains, à renforcer la sécurité des piétons et à limiter la circulation de transit dans les rues les plus étroites de la cité. Des contrôles réguliers continueront d'être effectués afin d'assurer le respect des règles de circulation et de stationnement applicables au sein de la zone intra-muros.

Rappel : Les demandes de télécommandes et de transpondeurs sont instruites par les services de la mairie conformément aux critères d'attribution fixés par le Conseil Municipal. Les personnes concernées peuvent se rapprocher de l'accueil de la mairie pour tout renseignement complémentaire.

CIMETIERE ZERO PHYTO

Nous rappelons à tous les habitants que le cimetière de Riquewihr est engagé dans une démarche zéro phyto, et ce depuis l'arrêté du 15 janvier 2021 qui élargit l'interdiction de produits phytosanitaires à partir du 1^{er} juillet 2022 dans tous les lieux fréquentés par le public.

Il est donc formellement interdit d'utiliser du désherbant ou autre pesticide, et ce même en cas de mauvaises herbes.

NOUVEAUTÉ

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2026

Le concours des Maisons Fleuries organisé par la Ville de Riquewihr aura lieu le **vendredi 07 août 2026**. Le passage du jury se fera automatiquement devant toute propriété fleurie visible depuis l'espace public (sans inscription préalable).

Les habitations fleuries seront classées en 3 catégories :

- Habitations avec jardin (terrain attenant)
- Habitations sans jardin (terrasse, balcon, façade)
- Restaurateurs / Hôteliers / Commerces (professionnels de Riquewihr)

Les différents critères d'évaluation sont les suivants :

Critère	Sous critères
Qualité esthétique	Harmonie, volumes, originalité, mise en scène
Diversité végétale	Variété, plantes locales, intérêt saisonnier
Respect de l'environnement	Gestion de l'eau, absence de pesticides, accueil de la faune
Entretien général	Propreté, état sanitaire, soins
Intégration paysagère	Cohérence avec l'architecture, harmonie avec le quartier
Aménagement & décoration	Contenants, sobriété, équilibre minéral/végétal

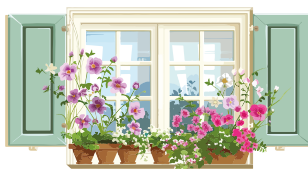
N'hésitez pas à fleurir votre habitation pour mettre en valeur le cadre de vie de notre commune. Les modalités du concours sont disponibles en mairie.

Appel à candidatures – Jury des habitants !

La Ville recherche des volontaires pour rejoindre le jury du concours des maisons fleuries. Aucune compétence particulière n'est nécessaire : juste l'envie de participer à la vie locale et de valoriser le fleurissement de Riquewihr.

Intéressé(e) ? Faites vous connaître auprès de la mairie.

Merci pour votre engagement !





MAIRIE

Accueil du public :

Lundi, mardi et vendredi :

8h-12h30

Mercredi : fermé

Jeudi : 8h-18h30 en continu

1^{er} samedi du mois : 8h30-11h30

1 place Voltaire

68340 RIQUEWIHR

☎ 03.89.49.09.10

✉ mairie@riquewihr.alsace

Retrouvez plus d'infos sur :

🌐 www.riquewihr.fr

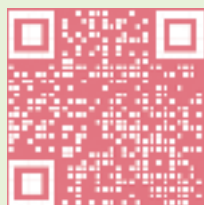


Application IntraMuros

NOUVEAUTÉ

PAGE FACEBOOK

Lien : <https://www.facebook.com/VilleDeRiquewihr>



APPEL À LA VIGILANCE – DÉMARCHAGE ET COMPORTEMENTS SUSPECTS

La Municipalité de Riquewihr et la Police Municipale souhaitent attirer l'attention des habitants et des commerçants sur la nécessité de faire preuve d'une vigilance accrue face aux démarchages à domicile et aux comportements pouvant susciter des interrogations.

Des personnes peuvent se présenter auprès des particuliers ou des professionnels sous divers prétextes (vente de services, réalisation de travaux, enquêtes, contrôles ou autres démarches). Il est recommandé de ne jamais laisser pénétrer une personne inconnue dans son domicile ou ses locaux professionnels sans avoir préalablement vérifié la légitimité de sa démarche.

Par ailleurs, tout comportement inhabituel ou suspect mérite une attention particulière, notamment :

- la présence répétée de personnes ou de véhicules semblant effectuer des repérages ;
- des sollicitations insistantes ou inhabituelles ;
- des tentatives d'accès à des propriétés privées ou à des locaux professionnels ;
- toute situation paraissant anormale ou de nature à porter atteinte à la tranquillité et à la sécurité publique.

En cas de doute, il est recommandé de recueillir, dans la mesure du possible et sans se mettre en danger, des éléments d'identification utiles (description des personnes, immatriculation des véhicules, heure et lieu des faits) et d'en informer rapidement les forces de l'ordre.

La Police Municipale (☎ 03.89.86.08.45) et la Gendarmerie Nationale (☎ 17) restent à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter pour signaler toute situation suspecte.

La sécurité de tous repose également sur la vigilance de chacun.

URBANISME

Guichet unique dématérialisé

Depuis le 1^{er} janvier 2026 la ville de RIQUEWIHR est dotée d'un service de guichet unique en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de RIBEAUVILLE. Vous pouvez désormais déposer vos dossiers de déclaration préalable, notamment pour l'édification de clôtures, de permis de construire ou encore d'autorisation de travaux pour les établissements recevant du public.

Enseignes

La commune de RIQUEWIHR s'est dotée d'un règlement local de publicité. Ce règlement participe à la préservation du patrimoine et garantit une harmonie des façades commerciales. Il est consultable en mairie.

En conséquence, toute modification ou installation d'une nouvelle enseigne doit faire l'objet d'une déclaration en mairie. Le dossier d'enseigne est à déposer sur le guichet unique.

Rendez-vous sur le site 🌐 de la ville, rubrique service/urbanisme/dépôt dématérialisé des dossiers

Le service d'urbanisme reste disponible pour toute information complémentaire au

☎ 03 89 49 09 12

ENTRETIEN DES ABORDS DES HABITATIONS

La Municipalité rappelle que l'entretien des trottoirs et des abords des propriétés incombe aux propriétaires, locataires ou occupants.

Chacun est invité à veiller régulièrement au balayage et au nettoyage devant son habitation, ainsi qu'à la taille des haies et végétaux afin qu'ils ne débordent pas sur le domaine public et ne gênent pas la circulation des piétons.

La Municipalité remercie chacun de veiller au respect de ces consignes, essentielles à la sécurité, à la propreté et à la qualité du cadre de vie de notre commune.

Paiement des vignettes de stationnement

Depuis le 15 juin 2026, le paiement des vignettes par chèque n'est plus accepté sur consigne du Service de Gestion comptable de Kaysersberg Vignoble.

Le paiement par carte bancaire est à privilégier.

POUR VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE :

Depuis octobre 2025, les PAC (pompes à chaleur) bénéficient d'une bonification au niveau des certificats d'économie d'énergie (CEE).

Ceux-ci permettent aux ménages décidant d'installer ce type de système de chauffage de bénéficier d'une aide plus conséquente diminuant ainsi leur reste à charge.

De nombreuses publicités circulent en ce moment, tout média confondu, faisant la promotion de ces aides et de la pompe à chaleur.

Le retour des PAC à 1€ ?

Attention néanmoins, bien que bonifiées, ces aides sont sujettes à écrêtement, ce qui signifie qu'il vous restera toujours un reste à charge minimum de 10% à 40% sur votre investissement, selon votre niveau de revenus.

Des offres à 1€ commencent pourtant à apparaître et un certain nombre de ménages ont déjà été démarchés en ce sens. Ces offres cachent souvent des travaux de piètre qualité et des équipements de provenances douteuses quasi impossibles à entretenir.

Que faire en cas de démarchage abusif ?

Pour rappel, le démarchage téléphonique, par sms, courriel ou par les réseaux sociaux est interdit par la loi dans le cadre de la rénovation énergétique et peut être passible d'amende allant jusqu'à 375 000 € pour les entreprises contrevenantes.

En ce qui concerne le démarchage à domicile, sachez que le Service Public ne démarche jamais. Méfiez-vous donc des entreprises prétendant être mandatées par l'agence nationale de l'habitat (ANAH), FranceRénov' ou tout autre service de l'Etat.

Vous envisagez des travaux ?

Changer un système de chauffage peu performant ou dépassé peut sembler une bonne idée pour récupérer un semblant de confort et faire des économies.

Néanmoins, ce choix n'apporte pas toujours le résultat attendu notamment en termes d'économies d'énergie selon le nouveau système choisi et du niveau d'isolation de votre habitat.

En bonne logique et quand cela est possible, il est préférable de bien isoler son logement avant d'investir dans son appareil de chauffe.

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas.

Avant d'entamer tout travaux, pensez à contacter votre Espace Conseil France Rénov' le plus proche. Des conseils gratuits, neutres et indépendants afin de définir au plus juste les travaux essentiels.

Colmar Agglomération (Espace Conseil France Rénov')

32 cours Sainte Anne - 68000 COLMAR

Tél: 03 69 99 55 69

Mail: conseiller.renovation@agglo-colmar.fr



CARITAS

Été 2026: Offrez des vacances qui changent des vies

Chaque été, de nombreux enfants restent privés de vacances, une réalité qui révèle les inégalités sociales. L'Accueil Familial de Vacances (AFV), porté par Caritas Alsace Réseau Secours Catholique, propose une réponse concrète depuis plus de 78 ans en offrant à des enfants la possibilité de vivre des vacances enrichissantes au sein de familles alsaciennes.

Des vacances au cœur de l'Alsace

L'AFV permet aux enfants de 6 à 10 ans de découvrir de nouveaux horizons, de partager des moments simples et précieux, et de créer des liens durables. Les familles alsaciennes qui s'engagent ouvrent leur maison et leur cœur, offrant aux enfants des expériences de partage, de jeux, de balades et de découvertes.

Chaque séjour est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et bénéficie d'un accompagnement complet de Caritas Alsace. Les familles sont guidées avant, pendant et après le séjour, avec un suivi sécurisé et structuré. Des activités collectives et des sorties sont organisées pour favoriser la rencontre et l'échange entre enfants et familles.



Été 2026: deux périodes d'accueil

Du 7 au 21 juillet

Du 21 au 31 juillet

En 2025, 44 familles alsaciennes ont accueilli 63 enfants, permettant à chacun de découvrir de nouvelles expériences et de créer des liens durables. L'AFV est ouvert à toutes les familles habitant en Alsace souhaitant contribuer à un territoire plus fraternel et solidaire.

Devenir famille de vacances

S'engager comme famille d'accueil, c'est offrir à un enfant la chance de grandir, de s'épanouir et de découvrir de nouvelles réalités sociales et culturelles, tout en enrichissant sa propre vie. Chaque sourire, chaque moment partagé contribue à lutter contre la précarité et à renforcer la solidarité dans notre région.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 30 avril 2026 pour les familles souhaitant accueillir un ou plusieurs enfants.

Contact pour s'inscrire ou obtenir des informations :

Biruté Abeciunaite – Responsable du pôle Solidarité Familiale, Caritas Alsace

babeciunaite@federationcaritasalsace.org

06 25 22 34 49 Plus d'informations sur l'AFV

Caritas Alsace : <https://www.caritas-alsace.org/poles-activites/solidarite-familiales/afv-cfv/>

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

En prévision des périodes de fortes chaleurs, le plan canicule sera activé par la Préfecture du Haut-Rhin entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. Les personnes fragilisées **peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de la mairie de Riquewihr**.

En cas de montée des températures et d'alerte canicule, **des élus contacteront par téléphone les personnes inscrites** sur le registre afin d'évaluer leur situation, rassurer et conseiller.

Lorsqu'un problème est détecté, la mairie se chargera d'accompagner ou d'orienter les personnes vers les services compétents. Si après plusieurs tentatives la personne est injoignable, la mairie lui portera assistance et contactera les secours. Les services municipaux pourront être amenés à forcer la porte du domicile.

Qui est concerné ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile
 - les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à domicile
 - les personnes adultes en situation de handicap de 18 ans et plus, résidant à leur domicile
- Plus d'informations : ☎ 03 89 49 09 10 - ✉ mairie@riquewihr.alsace

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE

À retourner à :

Mairie de Riquewihr

1 place Voltaire - 68340 RIQUEWIHR

M/Mme Prénom : Nom : Date de naissance :

Adresse :

☐ Maison individuelle ☐ Appartement Étage : N° du logement :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Vous êtes ☐ âgé de 65 ans et plus

☐ âgé de plus de 60 ans, reconnu(e) inapte au travail

☐ personne adulte en situation de handicap

Situation familiale : ☐ seule ☐ en couple ☐ en famille

Bénéficiez-vous : (merci d'indiquer le nom, le numéro de téléphone et le(s) jour(s) de passage)

☐ d'une aide à domicile

☐ d'un service de soins infirmiers

☐ du portage de repas à domicile

☐ de la téléassistance ☐ de la climatisation ☐ d'un ventilateur

Nom du médecin traitant : Tél :

Avez-vous des visites régulières ou contacts réguliers avec la famille, les voisins, les amis ? ☐ OUI ☐ NON

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Prénom et Nom : Prénom et Nom :

Qualité : Qualité :

Téléphone : Téléphone :

Possède les clefs du domicile : ☐ OUI ☐ NON Possède les clefs du domicile ☐ OUI ☐ NON

Si ce bulletin a été rempli à la demande d'une autre personne que l'intéressé, merci de préciser :

NOM : Qualité : Téléphone :



En cas d'ALERTE CANICULE, il est important que vous puissiez être contactés. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir nous informer de toute absence du domicile entre le 1^{er} juin et le 15 septembre (départ en vacances, hospitalisation ou hébergement dans une structure) en téléphonant à la mairie de Riquewihr (03 89 49 09 10).

Je demande à figurer sur le registre confidentiel du Plan d'alerte et d'urgence, afin d'être contacté en cas de déclenchement de celui-ci par la Préfecture.

Date de la demande :

Signature :

CALENDRIER DES ESTIVALES

JUILLET		
1 > 3	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
5	CONCERT D'ORGUE €	17h - Église protestante
4 & 5	PARADE VÉNITIENNE	Rues de Riquewihr
6	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
7	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
8 > 12	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
11	CONCERT DU BAROCK ENSEMBLE '83 DE WEIL DE STADT	20h30 - Eglise protestante
13	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
13	DÉFILÉ AUX FLAMBEAUX, BAL ET FEU D'ARTIFICE	18h Feu d'artifice à 23h Place de l'Hôtel de Ville
14	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
15	AU COEUR DU SCHOENENBOURG AVEC NOS REINES DES VINS D'ALSACE €	20h - Place des charpentiers
15 > 19	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
18	ANIMATION FOLKLORIQUE	14h30 - Rues de Riquewihr
19	CONCERT D'ORGUE €	17h - Église protestante
20	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
21	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
22 > 25	FESTIVAL DE FOOTBALL AMATEUR	Stade municipal
22 > 26	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
23	CONCERT FOLK & ROCK - wGUILLAUME DEININGER	20h - Cour Méquillet
27	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
28	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
29 > 2	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer

AOÛT		
1 & 2	FÊTE CHAMPÊTRE	samedi 18h et dimanche 12h - Etang de Pêche
2	CONCERT D'ORGUE €	17h - Église protestante
3	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
4	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
5	SOIRÉE DÉGUSTATION COMMENTÉE PAR ANNE HUMBRECHT €	20h - Cour Méquillet
5 > 9	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
6	LECTURE MUSICALE PAR CLAUDE HUNSINGER - BA BANGA NYECK ET PETER PERFIDO	20h - Cour Méquillet
10	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
11	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
12	AU COEUR DU SCHOENENBOURG AVEC NOS REINES DES 12 VINS D'ALSACE €	20h - Place des charpentiers
12 > 16	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
15	ANIMATION FOLKLORIQUE	14h30 - Rues de Riquewihr
16	CONCERT D'ORGUE €	17h - Église protestante
17	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
18	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
19	ATELIER CRÉATION IMAGINE ET DESSINE LE FRUIT OU LÉGUME DE TON IMAGINATION	9h-11h - Cour Méquillet
19	SOIRÉE DÉGUSTATION COMMENTÉE PAR CAROLINE CLAUDE-BRONNER €	20h - Cour Méquillet
19 > 23	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
24	VISITE RACONTÉE & GOURMANDE	17h - Office de Tourisme
25	MARCHÉ DES PRODUCTEURS	18h - Esplanade des remparts
26	ATELIER CRÉATION IMAGINE ET DESSINE LE FRUIT OU LÉGUME DE TON IMAGINATION	9h-11h - Cour Méquillet
26 > 30	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
27	SOIRÉE JAZZ & SOUL - EVERGREEN	20h - Cour Méquillet
28	CONCERT CHOEUR D'HOMMES DE RIQUEWIHR	19h30 - Cour Méquillet

SEPTEMBRE		
5 & 6	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
12 & 13	FÊTE DU RIESLING	10h-19h - Place Voltaire
19 & 20	CHALET VIGNERONS	11h-20h - Place Fernand Zeyer
26 & 27	FÊTE DU SKI-CLUB	10h-20h - Place Fernand Zeyer

MON PARCOURS JDC

J'AI 16 ANS

- Je me fais recenser auprès de la mairie de mon domicile.
- Je déclare ma double-nationalité éventuelle.
- Je donne une adresse mail valide et postale complète.
- Je conserve mon attestation de recensement jusqu'à mes 18 ans.
- J'attends de recevoir le mail m'invitant à créer mon compte Défense+.
- Je signale au CSNJ si je déménage.

J'AI 17 ANS

- Je suis convoqué au cours du trimestre de mes 17 ans.
- Je règle ma convocation par courrier ou sur mon compte Défense+ si je l'ai créé.
- Je fais ma JDC.
- Jusqu'à mes 25 ans, je conserve mon Certificat Individuel de Participation à la JDC (CIP) et je signale tout changement de situation au CSNJ.

JE SOUHAITE

- Changer la date de ma JDC / déclarer un changement d'adresse.
- Demander un duplicata de mon CIP ou de mon attestation de recensement.
- Demander un renseignement.



- J'ai une double nationalité ET j'ai reçu une lettre de convention.



SARL B&S SAP
BRIGITTE DUCHENE WITTINGER
5, Rue du CRÉVILLÉ
68440 RIQUEWIHR
06 19 16 26 32
bs.servicelapersonne@gmail.com

SARL B&S SAP, vous propose
Activités de service à la personne

Accompagnement auprès des seniors:

- Aide aux repas
- Aide aux courses
- Aide administrative
- Dame de compagnie à domicile et en structure
- SORTIR ++ de l'ARGIC-ARRCO
- Collecte du linge à repasser

Activités soumises à 50% du crédit d'impôt
Dispositif de l'avance immédiate du crédit d'impôt



SERVICE DE BAGAGERIE

DANS VOTRE PLACE DES SERVICES

NE VOUS ENCOMBREZ PLUS
DÉPOSEZ VOS BAGAGES SIMPLEMENT
AUPRÈS DE VOTRE RÉGISSEUR PENDANT LES
HORAIRES D'OUVERTURE DE
VOTRE PLACE DES SERVICES



3€ LA DEMI-JOURNÉE PAR BAGAGE

DU MARDI AU VENDREDI
DE 10H00 À 12H30 OU DE 16H30 À 18H45
ET LE SAMEDI DE 9H30 À 12H00

5€ LA JOURNÉE PAR BAGAGE

DU MARDI AU VENDREDI
DE 10H00 À 12H30 ET DE 16H30 À 18H45

Venez faire
les vendanges
en Alsace !



ALSACE VENDANGES
03 89 20 80 70

du lundi au vendredi
8H30 > 12H
13H > 16H30

à compter du
28 juillet



Intéressé(e) ?
Flashez et on vous rappelle !



PLACE DES SERVICES
- Riquewihr -

Plus qu'un lieu, votre application locale du quotidien



POURQUOI TÉLÉCHARGER ?



Restez informé des actualités
et événements de votre ville



Suivez les animations et
produits locaux disponibles



Échangez facilement avec
le postier régisseur via le chat



Retrouvez tous les commerçants
et services de votre zone



CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE



Puifier des petites annonces
(vente, dons, services)



Commander auprès des
viticulteurs locaux



Se faire livrer directement à la
Place des Services



Découvrir et suivre les
produits locaux disponibles

100% Local



TÉLÉCHARGEZ
dès maintenant !



SIMPLE



LOCAL



PRATIQUE

Votre ville, vos services,
À PORTÉE DE MAIN !

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
GRATUITEMENT



LE SIGNALER

**VOUS L'AVEZ VU ?
SIGNALÉZ-LE !**



Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com
Ou signalez-le à l'adresse courriel suivante : referentfa68@gmail.com
Et dans la mairie de la commune où a eu lieu l'observation.

LeFrelon.

LES ENJEUX



Protection des populations : le frelon s'implante majoritairement dans les zones urbaines et péri-urbaines. Il perturbe la vie au quotidien (marchés, terrasses, restaurants, écoles, jardins).



Protection de la biodiversité : le seul nid de frelons asiatiques consomme plus de 11 kg d'insectes utiles et indispensables à la pollinisation.



Protection de l'apiculture : Entre 20 et 25 % de pertes de colonies sont dues au frelon asiatique !
Protection de l'arboriculture et de la viticulture : pertes de récolte.

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire. La destruction doit être réalisée par un professionnel. Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou toiles) !

NE PAS RETENIR SUR LA VOIE PUBLIQUE
TOUT DROIT RÉSERVÉ - © CDDA - HAUT RHIN - DÉPARTEMENT DES SAÛS.

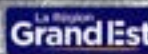
FRELON ASIATIQUE

**S'INFORMER
LE RECONNAÎTRE
LE SIGNALER**



PROTÉGEONS NOTRE BIODIVERSITÉ, AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne.
Un nuisible qui prolifère depuis 2023 dans le Haut-Rhin,
dernier département de l'hexagone envahi.



S'INFORMER

Cycle de vie du frelon asiatique
**Période de découverte des fondatrices,
nids primaires et nids secondaires**

DE MI-MARS À MI-MAI

Présence de fondatrices
Émergence des fondatrices.
Vérifier la présence de fondatrices sur les fleurs, notamment les camélias ou les Cotoneaster horizontalis.



DE MI-AVRIL À MI-JUILLET

Découverte de nids primaires

Vérifier la présence de nids primaires une fois toutes les deux semaines : sous les toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abris de jardin, garages, dépendances, porches...



DE MI-AOÛT À MI-NOVEMBRE

Découverte de nids secondaires

Dans le quart supérieur des arbres (genre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, randonnée, promenade avec le chien...
Pour en savoir plus comment différencier les nids secondaires d'autres structures nids de pics, corbeaux, etc.

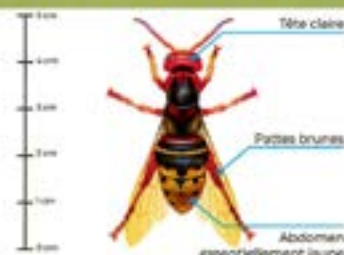


La fondatrice privilégie des endroits calmes (avec peu d'activités humaines) pour construire son nid primaire.

LE RECONNAÎTRE



Frelon Asiatique
Taille réelle 3 à 3,5 cm
À détruire



Frelon Européen
Taille réelle jusqu'à 4 cm
À préserver

NID PRIMAIRE

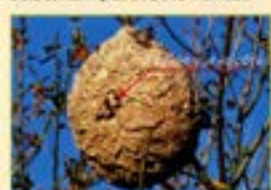
Entre mars et mai, dans un endroit abrité, la fondatrice construit et s'occupe seule des larves dans un nid gros comme une orange.



Frelon asiatique

NID SECONDAIRE

La colonie issue du nid primaire, à partir de fin mai, migre dans un nid secondaire situé dans les arbres à plus de 10 m de hauteur. Exceptionnellement il peut s'installer à hauteur d'homme (haies, plaque d'égoût). La taille du nid peut atteindre 1 m de diamètre et peut alors contenir plus de 2 000 individus.



Frelon asiatique

NID SECONDAIRE - CONFUSIONS POSSIBLES AVEC :



Nid secondaire



Boules de gui



Nids d'oiseaux, pics ou corbeaux